



2021.01821

**P.P.** CH-1951  
Sion

**A**-PRIORITY Poste CH SA

Madame  
Karin Keller-Sutter  
Conseillère fédérale  
Cheffe du Département fédéral de la  
justice et police  
Palais fédéral Ouest  
3003 Berne



Notre réf. /

Votre réf. /

Date 19 mai 2021

### Dispositions d'exécution relatives à l'utilisation du système d'entrée et de sortie (développement de l'acquis de Schengen)

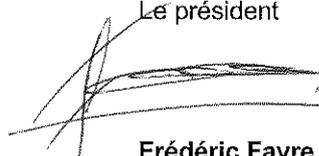
Madame la Conseillère fédérale,

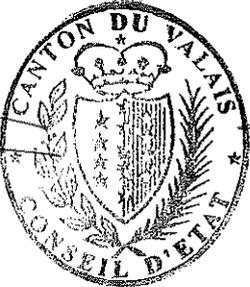
Donnant suite à votre invitation du 17 février dernier, le Gouvernement du canton du Valais vous communique sa détermination.

S'agissant d'un développement des acquis de Schengen, le Gouvernement cantonal n'a pas de remarques particulières à poser sur la forme et le fond des dispositions d'exécution présentées dans le cadre de cette consultation, mais il constate que l'ensemble des tâches et les devoirs donnés aux autorités cantonales nécessiteront du personnel et des moyens qui sont mis à la charge des cantons sans qu'aucune compensation ne soit octroyée.

En vous remerciant de nous avoir consulté sur cet objet, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président  
  
**Frédéric Favre**



Le chancelier  
  
**Philipp Spörri**

Copie à [vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch](mailto:vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch)